

Contexte

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tout acteur-riche, encore plus dans un contexte de réforme de l'Etat et d'évolution des politiques publiques. Elle constitue également un support intéressant pour l'échange entre intervenants-es. C'est dans cette perspective que sont menées depuis quelques années des « réunions d'actualités » permettant de faire le point sur les questions liées à la politique de la ville et au développement social et urbain, ainsi que sur les politiques publiques en général.

Ces réunions s'inscrivent dans le périmètre des actions menées par l'ORIV et financées par l'Etat (ANCT – Préfecture de région Grand Est / DREETS Grand Est) dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs.

Objectifs

Elles répondent à un triple objectif :

- Permettre la diffusion d'informations et de ressources sur la politique de la ville,
- Favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs de l'Etat (de droit commun et directement impliqués sur la politique de la ville) participant aux temps d'échanges,
- Permettre les échanges entre acteurs à l'échelle du Grand Est.

Contenu et modalités de fonctionnement

Pour se faire, l'ORIV, centre de ressources politique de la ville sur le Grand Est, anime la réunion en s'appuyant sur des éléments d'actualité liés à la politique de la ville en les recontextualisant et en les explicitant par des expériences, des éléments d'analyse... Des séances thématiques peuvent avoir lieu à la demande des participants-es. La séance dure deux heures trente. A l'issue de la séance, les principaux documents supports évoqués en séance sont transmis par mail.

Les réunions d'actualités en lieu en visioconférence, via l'outil zoom (notice de fonctionnement jointe à chaque séance, sachant que les règles de sécurité ont été renforcées et qu'il y a une possibilité de suivre la séance en audio via un téléphone).

Ces séances sont proposées dans le cadre d'un calendrier semestriel transmis en début de semestre. Les participants-es ont le choix entre deux dates pour chacune des séances. Les séances ont lieu tous les deux mois environ. Les personnes s'inscrivent en amont de la séance via un lien transmis par l'ORIV.

Personnes invitées

- Services de la DREETS en charge de la politique de la ville
- Référents-es politique de la ville des DDETS/DDETSPP ou des Préfectures/Sous-préfectures
- Délégués-es du préfet
- Référents-es de la politique de la ville dans les services régionaux de l'Etat (SGARE, DREAL, DRAC, DRIJJ, DRAJES, SDJES...) et départementaux de l'Etat
- Personnes au sein de l'Eduction nationale (Inspections Académiques), notamment en lien avec les territoires prioritaires
- Référents-es politique de la ville de l'Agence régionale de santé, France travail, ...

Calendrier année 2025 – 2^{ème} semestre

9 septembre : 9h30 – 12h00	12 septembre : 13h30 – 16h00
13 octobre : 9h30 – 12h00	15 octobre : 9h30 – 12h00
14 novembre : 9h00 – 11h30	21 novembre : 13h30 – 16h00
12 décembre : 9h30 – 12h00	18 décembre : 13h30 – 16h00